

*Initiatives ministérielles*

**M. Tobin:** Voici, monsieur le Président, qu'un autre grand ami du Canada atlantique, le ministre des fermetures de bureaux de poste, se met de la partie. Le ministre chargé de la Privatisation et des fermetures de bureaux de postes vient de se réveiller.

Monsieur le Président, quelles sont les recommandations de la Commission des transports des provinces de l'Atlantique? Elle a recommandé que l'on utilise des trains-blocs à partir de Thunder Bay ou directement des Prairies pour transporter les céréales à exporter à Saint John et à Halifax. Elle a demandé que le gouvernement permette l'utilisation de navires pour apporter à Halifax et à Saint John le grain de provende du plan C.

Mais écoutez la suite, monsieur le Président. La Commission des transports des provinces de l'Atlantique a demandé d'abolir le droit compensateur qui frappe le maïs américain importé au Canada. Le Canada a imposé ce droit parce que le maïs est subventionné et avait dit que si les subventions ne cessaient pas, ce droit compensateur serait imposé. À cause de la politique des conservateurs, un groupe de pression du Canada atlantique tente de convaincre le gouvernement de supprimer les droits compensateurs sur le maïs américain. Nos agriculteurs en seraient victimes, car l'annulation du tarif de l'Est les place dans une situation très précaire.

Quoi d'autre ont-ils été forcés de demander? Ils ont demandé qu'on leur permette d'importer des provendes de pays étrangers. Premièrement, on a forcé les Canadiens de l'Atlantique à demander à leur gouvernement de supprimer les droits compensateurs sur le maïs américain importé au Canada—c'est triste, parce que le tarif de l'Est n'existe plus—et, deuxièmement, ils veulent maintenant que le gouvernement leur permette d'importer des céréales de pays étrangers. À cause du gouvernement, le Canada atlantique ne peut plus être approvisionné par l'Ontario et le Québec parce que c'est devenu tellement non rentable que nous cherchons aujourd'hui à acculer des agriculteurs canadiens à la faillite en important des céréales de l'extérieur.

Est-ce bien ce que nous voulons au Canada? Ce n'est pas ce que veut le Canada atlantique. Il veut continuer à faire partie du pays et à faire affaire avec les agriculteurs québécois et ontariens. Il ne veut pas faire pression pour que le gouvernement élimine les droits compensateurs sur les produits américains, pas plus qu'il ne veut importer des produits de l'extérieur quand il peut se les procurer ici même au Canada. Si vous isolez une région, si vous éliminez une subvention qui permet au Canada atlantique de faire affaire avec le Québec et l'Ontario, ne vous

attendez pas que les gens restent cois. En réalité, vous les forcez à exiger des mesures qui, à longue échéance, ne serviront pas les intérêts du Canada.

Pour toutes les raisons que j'ai mentionnées, je demande au gouvernement de réexaminer ce projet de loi et de réfléchir à ses conséquences pour notre région et même pour les agriculteurs du Québec et de l'Ontario. Je demande au gouvernement de retirer le projet de loi et d'aller consulter les personnes visées. Je le préviens: s'il ne le fait pas, le projet de loi ne franchira pas facilement l'étape du comité législatif, soit le Comité permanent des transports, dans ce cas-ci.

**M. Hovdebo:** Monsieur le Président, je dois dire que je suis complètement d'accord avec la position prise par le député de Terre-Neuve. Parlons d'un coup bas! En ce qui concerne les vraies répercussions de ce changement, je me demande si le député pourrait parler plus en détail des deux ou trois régions qui, a-t-il mentionné, vont vraiment souffrir de ce changement apporté au tarif de l'Est et aussi des répercussions de ce changement non seulement sur les élevateurs et les minoteries, mais aussi sur d'autres secteurs des Maritimes aussi bien que sur l'Ouest et l'Ontario.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Nous pourrions nous rappeler, je pense, l'objectif avoué de ce projet de loi lorsqu'il a été proposé en 1966 par l'hon. Jack Pickersgill, alors député de Terre-Neuve. Il a déclaré que ce tarif avait pour objectif de faire en sorte que les ports de l'est du Canada puissent concurrencer les ports américains, les ports d'Halifax et de Saint John celui de Montréal et d'autres ports du fleuve Saint-Laurent, et d'assurer la commercialisation méthodique des céréales.

**M. McDermid:** C'est une subvention.

**M. Tobin:** Le ministre d'en face dit que c'est une subvention comme s'il s'agissait d'un gros mot.

La réalité est que, outre la disparition de l'élevateur de Saint John, qui a déjà été annoncée, et celle de l'élevateur de la baie Géorgienne à Port McNicoll, la viabilité de l'élevateur et de la minoterie d'Halifax a été remise en question. Par extension, cela va probablement se traduire par une augmentation des coûts de production pour les agriculteurs de la région atlantique dont les exploitations, dans bien des cas, sont à peine rentables. Toute augmentation, quelle qu'elle soit, va leur faire faire la culbute. D'où la nécessité pour la région atlantique de pouvoir, dans une certaine mesure, conserver une industrie agricole et se nourrir.